

Parc Eolien du Col de la Fageole Bilan de l'année 2024

Cette année, le parc éolien du Col de la Fageole a produit environ 26 800 MWh soit l'équivalent de la consommation électrique de la ville de Saint-Flour (+5% par rapport à 2023). Cette performance s'explique par un hiver relativement doux (moins d'arrêts dus au givre) et par l'absence de travaux de maintenance particulier nécessitant des arrêts.

L'exploitation du parc

Les interventions notables de cette année sont :

- Printemps 2024 : Vérification du système de réglage des pales : il permet de modifier l'angle d'attaque avec lequel l'air arrive sur le profil des pales. La modification de l'angle de pale induit également une modification de la force avec laquelle la pale fait tourner le rotor. Il s'agit de vérifier si le calage des pales correspond aux données de l'ordinateur de bord des machines ;
- Été 2024 : Inspection visuelle des machines dans le but d'évaluer l'état général du parc et d'adapter les contrats de maintenance en conséquence jusqu'à la fin de l'exploitation du parc éolien : les machines sont en bon état et très bien conservées pour leur âge ;
- Septembre 2024 : Travaux sur la plateforme de l'éolienne E3 afin d'éviter la stagnation de l'eau (remblai gravier) et faciliter la circulation des véhicules d'intervention.



Les interventions prévues pour l'année 2025 :

- Entretien de l'usure des pâles : réparation des impacts de foudre par exemple ;
- Traitement de la corrosion sur les tours des éoliennes ;
- Test d'une peinture anti-givre sur les pâles pour éviter l'accumulation de givre et limiter les nuisances sonores associées.

Le renouvellement du parc

Comme vous le savez, le parc éolien du Col de la Fageole fait l'objet d'un projet de renouvellement. Cela consistera à remplacer les 5 machines actuelles par 4 éoliennes de nouvelle génération ; permettant d'augmenter la production électrique du parc tout en diminuant son impact sur l'environnement.

Le dossier est en cours d'instruction auprès des services de l'Etat depuis le début de l'année. Des compléments (précisions) au dossier ont été demandés en fin d'année. Nos réponses seront transmises dans les prochaines semaines. Le projet devrait ainsi recevoir en 2025 un arrêté préfectoral complémentaire qui autorisera la seconde vie de ce parc éolien emblématique.